

Les retraité·es ne lâchent rien

Le 26 mars les retraité·es se sont mobilisé·es pour faire entendre une fois encore (après le 24 octobre notamment) leur exigence d'une revalorisation des pensions à 10 %, d'un système de santé performant, de services publics de proximité. Dans nos départements, nous étions bien présent·es, sous la pluie mais déterminé·es.

Cette mobilisation a eu lieu dans un contexte particulièrement inquiétant pour toute la population. Comme toutes et tous, les retraité·es sont inquiet·es de la multiplication et de l'aggravation des conflits et des atteintes au droit international, en Ukraine et à Gaza notamment, mais aussi à Haïti, au Soudan et dans nombre de pays du monde. Inquiet·es aussi devant les conséquences catastrophiques du dérèglement climatique. Outré·es des atteintes à la démocratie et de la casse méthodique de notre modèle social de la part du gouvernement.

Alors que la pauvreté et les inégalités augmentent fortement, que les services publics sont éreintés, éducation et santé au bord de l'asphyxie, le gouvernement engage un plan de 10 milliards d'économie sur les dépenses publiques et annonce déjà 20 milliards d'économie sur le budget 2025.

« *La gratuité de tout, pour tous, tout le temps : c'est intenable* » : en laissant entendre que les services publics et la protection sociale sont gratuits, alors même qu'ils sont financés par ceux qui en bénéficient, le ministre Bruno Le Maire ment éhontément pour justifier sa politique austéritaire et affiche un mépris inqualifiable en culpabilisant la population. Alors même que, pour ne prendre que l'exemple de la santé, se soigner aujourd'hui devient impossible pour de plus en plus de personnes.

Dans le même temps, E. Macron et son gouvernement multiplient les choix réactionnaires dangereux. Augmentation du budget militaire et multiplication des propos bellicistes vont à l'encontre de la recherche d'une négociation politique indispensable pour imposer le droit. La loi immigration va à l'encontre du respect des droits humains.

Quant au ministre de la Fonction Publique, il entend asséner le coup de grâce au statut des fonctionnaires avec la rémunération au mérite et l'ouverture du « *licenciement* », sujet qui serait, selon lui, « *un tabou* » !

Nous avons des arguments pour dénoncer l'injustice, la stigmatisation des pauvres, chômeurs et retraités et montrer qu'un autre monde est possible en imposant un autre partage des richesses fondé sur une fiscalité juste, des financements pour des services publics rénovés, une Fonction publique renforcée, une sécurité sociale refondée.

« *Nous n'accepterons pas d'être les spectateurs de ce saccage* » lançait Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, en ouverture du congrès national du SNES dont vous trouverez quelques échos dans cette publication.

Journée d'action Fonction Publique le 19 mars, mobilisation des retraité·es le 26 mars, grèves et manifestations dans l'Éducation le 2 avril, il n'est effectivement pas question de laisser faire.

Prochains rendez vous

- **le 1^{er} mai** pour une grande journée de mobilisation unitaire pour la paix et la justice sociale, contre l'austérité et contre les idées d'extrême droite.

- **le vendredi 7 juin** à Paris pour débattre sur le thème « *media et démocratie* » avec Grégory RZEPSI, journaliste et adjoint au rédacteur en chef au Monde diplomatique et pour préparer la suite lors de **l'assemblée générale des retraité·es syndiqué·es de Versailles**. (détails page 5)

Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel
Co secrétaires retraité·es SNES-FSU Versailles
Le 19 avril 2024

Sommaire

p.1 : Edito
p.2 : Aperçu du congrès
p.3 : Le 26 mars
p.4 : Proche Orient
p.5 : AG 7 juin – communication

Le congrès national du SNES s'est déroulé à la Rochelle du 18 au 22 mars derniers, en pleine semaine de mobilisation pour la Fonction publique et au beau milieu d'une crise majeure dans l'Éducation.

Dans ce contexte la détermination des militant·es à construire la feuille de route du SNES-FSU s'est exprimée dans des débats animés, respectueux, parfois joyeux, très souvent trop longs au goût des responsables de l'organisation, garants aussi des conditions de travail des personnels du palais des congrès !

Ambiance croquée par le dessinateur na ! que vous connaissez bien par ses dessins dans l'US et dont nous vous faisons partager ici un échantillon.

La structuration nouvelle des textes préparatoires en trois thèmes au lieu de quatre jusqu'à présent, chaque thème étant décliné en plusieurs fiches avec de nombreuses questions ouvertes, avait fait l'objet de la part de plusieurs S3 dont le nôtre de critiques : crainte que des sujets essentiels pour notre syndicalisme de transformation sociale ne soient trop rapidement ou pas traités, et que nous ne puissions pas être correctement mandaté·es dans la perspective du prochain congrès FSU. Un bilan sera tiré de cette expérience dans le cadre de la CAN.

Sur le fond, les militant·es ont investi largement l'espace ouvert par ces textes et sont intervenus nombreux dans les débats académiques et nationaux : les retraité·es, notamment pour enrichir le texte du thème B sur les retraites, la Sécurité Sociale, le logement, la santé, et celui du thème C sur la place des retraité·es dans le SNES, sur le rôle et l'évolution du syndicalisme, en liaison en particulier avec la question de la syndicalisation au moment du passage à la retraite.

Nombre de ces sujets sont communs aux retraité·es et aux actif·ves et sur les trois thèmes les membres de notre délégation sont intervenus dans ce congrès national sur la base des mandats discutés et votés au congrès académique de fin février.

Sans en faire ici une liste exhaustive, quelques sujets marquants :

La lutte de la profession contre le « choc des savoirs »

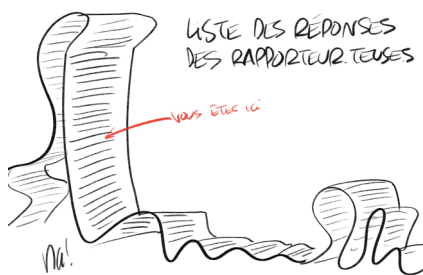
et le mot d'ordre contre le tri social qu'il organise, celle pour exiger l'arrêt des financements publics au privé ont particulièrement marqué les débats du thème A. La question de l'école inclusive y a été largement débattue et défendue par notre S3 notamment dans son lien avec l'objectif de démocratisation de l'école. Interventions aussi sur les grilles horaires du collège et du lycée, prises en compte dans la rédaction finale du texte.

Outre les questions déjà évoquées ci-dessus, les interventions du S3 sur le thème B ont permis d'obtenir une introduction rééquilibrée pour mieux prendre en compte le sujet des services publics dans le cadre du projet de société que nous portons ; elles ont visé à replacer la question de la classe exceptionnelle, trop exclusivement mise en avant, dans le cadre plus général des carrières ;

temps de travail et heures supplémentaires, inégalités salariales hommes/femmes, statut des AED ont fait également l'objet de nos interventions. Et sur le thème C, la caractérisation des politiques néolibérales menées, notre conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale avec le rôle essentiel du S2 dans le développement de notre politique de syndicalisation de masse et les mesures à prendre pour renforcer les équipes militantes et les constituer à l'image de la diversité de la profession ont été défendues par nos militants et entendues.

Un congrès dynamique où la question de l'action et de l'unité syndicale ont été aussi au cœur des débats.

Fabienne BELLIN



Revalorisation des pensions, menaces sur les pensions de réversion, abandon d'une loi de programmation grand âge, accès aux soins et coût de la santé, projet de complémentaire dépendance obligatoire... les raisons de se mobiliser ne manquaient pas et les retraité·es de nos départements ont bravé les intempéries ce 26 mars pour faire entendre leurs revendications.



Préparée par les intersyndicales départementales cette journée d'action s'est traduite, outre le rassemblement région parisienne à Bercy, par des adresses et

demandes d'audience aux préfets, des envois de lettres aux parlementaires, des rassemblements devant certaines préfectures avec présence de la presse qui a relayé correctement l'événement.

Extraits de nos adresses aux préfets

Nos **pensions et retraites** de base ont été revalorisées de 5,3% au 1^{er} janvier 2024, mais cette augmentation n'est que l'application, cette année, du Code de la Sécurité sociale qui prévoit une indexation sur l'inflation annuelle. Cela ne compense pas les pertes subies entre 2017 et 2023. En effet la loi n'a pas été respectée ces dernières années, creusant le décrochage entre l'évolution des pensions (+ 9,1 %) et celle des prix (+17,02%). Le Président de la République annonçait en 2017 « *Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles et de ceux qui sont aujourd'hui des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel* ». Durant cette période, les personnes retraitées ont en réalité perdu entre 9 et 11% de pouvoir d'achat selon le taux de CSG qui les concerne, et c'est sans compter le cumul des pertes sur ces cinq années ! Nous exigeons donc un rattrapage du pouvoir d'achat perdu.

Les personnes retraitées font face à de grandes difficultés dans **l'accès aux soins**. Outre les augmentations des tarifs des complémentaires, qui conduisent nombre d'entre elles à y renoncer, le doublement des franchises médicales accroît le reste à charge des malades, notamment des personnes âgées, souvent victimes de maladies chroniques. De plus, nos départements sont confrontés malgré leur localisation en Région parisienne, au manque de médecins. Nous réclamons des mesures urgentes pour l'hôpital public,

pour les personnels (rémunération, formation) et la fin des franchises médicales.

Nous souhaitons **un accès simple à des services publics** de proximité, et l'abandon d'une politique forcée de dématérialisation. Les usagers des services publics doivent avoir accès à des interlocuteurs compétents en chair et en os quand ils en ont besoin.

L'abandon de la **loi grand âge** est inadmissible. La situation des EHPAD, les difficultés pour l'aide à domicile (personnel insuffisant, mal formé, mal rémunéré) dans un contexte d'augmentation du nombre de personnes très âgées (4 millions de personnes seraient concernées par la perte d'autonomie en 2050) doivent être pris en charge avec des financements publics à la hauteur des besoins. Cela doit relever de la solidarité intergénérationnelle dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale. Les projets d'une assurance dépendance obligatoire portés, notamment, par le monde des assurances, doivent être abandonnés.

Le Conseil d'Orientation des Retraites souhaite une modification **des droits conjugaux et familiaux** dans un sens qui nous inquiète fortement : en 2022, selon la DRESS, les retraites des femmes sont toujours inférieures de 40 % à celles des hommes et seule l'existence de la réversion (qui concerne à 92 % les femmes) et les majorations pour enfants permettent d'atténuer cette injustice (28 % d'écart au lieu de 40 %). Revenir sur ces droits pénaliserait donc surtout les femmes. Sans compter que plus d'un million de personnes n'ont que la retraite de réversion pour vivre.

Les personnes retraitées ont, comme les plus jeunes, des revendications, en matière **d'accès au logement, d'accès aux transports, mais aussi d'accès aux loisirs et à la culture**. De ce point de vue, la suppression récente des chèques vacances pour les fonctionnaires est un signe manifeste d'une absence de considération et de traitement de ces personnes comme des citoyens à part entière.



Dès fin octobre 2023, la FSU s'est engagée avec une cinquantaine d'organisations dont la CGT et Solidaires dans le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (<https://cnpjdpi.org/>). Celui-ci a appelé à manifester pour un cessez-le feu à Gaza, suscitant des questionnements voire des critiques. Des syndiqués ont notamment contesté la légitimité du SNES à se mêler de politique internationale et le bien-fondé de son soutien aux Palestiniens.

Par sa sauvagerie l'attaque du Hamas du 7 octobre a plongé le monde dans la stupeur. La FSU a condamné sans ambiguïté ces crimes et écrit qu'« *en aucun cas la fin ne justifie les moyens* ». Depuis, l'ampleur de la riposte israélienne, le nombre de victimes civiles, l'importance des destructions à Gaza sont sidérants.

Le SNES-FSU est de longue date en relation avec des syndicats étrangers et les soutient en cas de répression. Peut-il rester silencieux face à la mort de centaines de collègues palestiniens, de plus de 4 300 étudiants, de 13 500 enfants, à la destruction totale ou partielle des universités, à l'effondrement du système scolaire, au déplacement forcé de populations civiles sous les bombardements, à la privation d'eau, d'électricité, de médicaments, de vivres qui fait de chaque jour une épreuve pour les Gazaouis ? La Cour internationale de justice (organe de l'ONU) s'est inquiétée, en termes diplomatiques, des risques de génocide. Certaines déclarations de ministres israéliens sont fort inquiétantes : Yoav Gallant (Défense) déclare « *Nous combattons des animaux* », Amichai Eliyahu (Patrimoine) propose de larguer une bombe nucléaire sur la bande de Gaza (il a heureusement été suspendu).

L'urgence c'est de faire cesser ce carnage, et aussi la destruction systématique des habitations, des infrastructures, des lieux de culture et de mémoire. Un urbicide, pour l'universitaire Bruce Stanley. L'UNESCO a recensé la destruction de 41 sites culturels. La CNUCED (ONU) estimait déjà fin janvier que la bande de Gaza était « *désormais rendue*

quasiment inhabitable ». Amichai Eliyahu n'est pas isolé. Plusieurs responsables israéliens ont appelé publiquement à raser Gaza pour pousser les Palestiniens à un départ « *volontaire* », objectif d'Israël en Cisjordanie occupée aussi. S'il ne s'agissait pas d'Israël on parlerait d'épuration ethnique.

On doit juger l'État d'Israël à la même aune que tout autre État, sans craindre l'accusation d'antisémitisme qu'encourent ceux qui critiquent sa politique. Dénoncer une politique d'extrême-droite qu'on blâmerait venant d'un autre État, est-ce de l'antisémitisme ? Le SNES l'a toujours condamné comme tout autre racisme. Il convient tout autant de dénoncer l'idéologie mortifère du Hamas qui rêve d'établir un État islamique sur les ruines de l'État d'Israël. Les dirigeants israéliens ont une lourde responsabilité dans l'essor du Hamas, en particulier le Premier Ministre Benjamin Netanyahu qui en a favorisé la montée pour affaiblir l'Autorité palestinienne et torpiller le processus de paix d'Oslo en convergence, ironie de l'Histoire, avec ce même Hamas.



Le premier pas vers la paix c'est d'appliquer le droit international, les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU dont la 2728 du 25 mars qui exige un cessez le feu et la libération des otages, sans que les États-Unis, indéfectibles soutiens d'Israël, s'y opposent. Mais obstacles majeurs, des fanatiques religieux sont aux affaires de part et d'autre et pour le Premier Ministre israélien prolonger la guerre est un moyen d'échapper à la justice de son pays après avoir échoué à le transformer en État illibéral.

Daniel TENAND

Le 15 avril 2024

Actualités de mai et juin

Assemblée Générale des retraité·es syndiqué·es de l'académie de Versailles

le vendredi 7 juin 2024

Au siège national du SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry 75013 Paris,

M° Olympiades ou Porte d'Ivry

Accueil : 9h30

10h-12h : Grégory RZEPSKI, journaliste et rédacteur en chef adjoint au Monde Diplomatique, auteur d'ouvrages sur les médias, l'atrophie de l'espace médiatique et sa confiscation par les cercles de prétendus experts, introduira par un exposé le débat « media et démocratie ». Dans le contexte politique actuel, la « com » du gouvernement et son utilisation des médias, le traitement des mouvements sociaux, celui des guerres Russie-Ukraine, Israël-Palestine, la question de l'information des citoyens est centrale.

*Déjeuner dans un restaurant du quartier pour ceux qui le désirent, l'occasion de poursuivre le débat
Participation du S3 aux frais de repas*

14h-16h30: actualité et actions.

Bilan et suite de la journée du 26 mars, actions dans les départements

Le groupe des 9 : bilan et perspectives au bout de 10 ans

La PSC : à quelle sauce les retraité·es seront ils-elles mangé·es ?

Préparation année 2024-25 (dont les sorties culturelles et les sujets de débats de nos futures AG).



Le Groupe des 9 fêtera ses 10 ans d'existence le 23 mai

Il y a effectivement 10 ans que des organisations de retraité·es ont décidé de travailler ensemble et de monter des actions unitaires. Cette unité a permis de rendre visible les revendications des retraités. Le groupe des 9 est devenu un interlocuteur reconnu ce qui facilite les demandes d'audience auprès des instances représentatives de notre pays, par exemple le 3 avril à l'Assemblée Nationale auprès du groupe des GDR. Il permet également de fédérer les différentes actions locales et d'en faire remonter nationalement l'information. Cette unité dans le temps, pas toujours simple bien-sûr, nous est parfois enviée par les actifs.

Le 23 mai, la grande salle à la bourse du travail de Paris a été réservée de 14h à 17h pour recevoir, l'historien politologue Jean-Marie Pernot. Il s'agira, avec les équipes présentes dans la salle, de faire reconnaître l'activité du groupe des 9 qui s'affirme maintenant dans le mouvement social par ses mobilisations et initiatives et de montrer l'importance de l'unité d'action dès lors qu'il y a unité sur les revendications.



Retraités en ligne

Le supplément US retraité·es du mois d'avril est en ligne

Sur le site du SNES-FSU, ce supplément reprend et développe les thématiques abordées dans cette circulaire. Une réflexion intéressante sur la fiscalité, la stigmatisation des pauvres et chômeurs, la loi immigration. De quoi trouver des arguments pour contrer les discours dominants du moins disant social et du contrôle des plus précaires.

C'est également l'occasion de consulter le blog des retraité·es du snes, régulièrement alimenté :

<https://retraites.blog.snes.edu/publications/us-retraites/usr-avril-2024-sommaire/>.